

ASSISTANCE AUX IMMIGRANTS ET
SANS-TRAVAIL.

INTERPELLATION.

L'honorable M. DAVID :

1. Le Gouvernement a-t-il pris des mesures pour exécuter la résolution adoptée unanimement par le Sénat, au cours de la dernière session, demandant d'aider autant que possible les immigrants, les sans-travail et les pauvres à faire de la colonisation sur nos terres?

2. Le Gouvernement fédéral a-t-il entamé des pourparlers avec les gouvernements provinciaux pour s'entendre sur les mesures à prendre à cet effet?

Afin que les membres de la Chambre puissent comprendre les réponses qui seront données à mes questions par l'honorable ministre dirigeant, je crois qu'il est à propos de citer la résolution que j'ai proposée, lors de la dernière session, et qui fut adoptée à l'unanimité. Cette résolution se lisait comme suit :

Qu'afin de se procurer des meilleurs marchés pour l'écoulement des produits de nos industries et un trafic rémunérateur à nos lignes de transport; d'augmenter notre population, le progrès et la richesse du pays, et de promouvoir les meilleurs intérêts du Canada, toute assistance possible doit être donnée en vue d'assurer le développement de nos ressources agricoles.

A l'appui de cette motion je fis quelques observations que je ne veux pas répéter, aujourd'hui. J'essayai alors de démontrer que le développement de nos ressources agricoles était la base la plus sûre de notre bien-être national au point de vue moral et matériel. J'insistai sur la nécessité d'aider les colons ou ceux qui veulent le devenir en s'établissant sur nos terres; mais qui n'ont pas les moyens de le faire, et je citai l'exemple de plusieurs états de la république voisine, qui ont assisté les personnes voulant s'établir chez eux, en leur fournissant les moyens d'acheter des attelages de chevaux ou de bœufs, ainsi que d'autres instruments agricoles, pour leur permettre de se tirer d'affaire pendant la première ou les deux premières années, ou jusqu'à ce qu'elles fussent capables de tirer leur subsistance de la culture de la terre. J'ai alors cité des extraits de quelques-uns des journaux les plus importants du Canada. Ces journaux demandaient avec insistance au Gouvernement de faire ce qui a été fait ailleurs avec tant de succès. Je conclus mes observations par ces paroles.....

L'honorable M. DOMVILLE: Quelle est la question soumise à la Chambre? Je ne vois devant moi aucune motion.

Le PRESIDENT: Il y a une interpellation.

[L'honorable M. LOUGHEED.]

L'honorable M. DOMVILLE: Est-elle discutable?

Le PRESIDENT: Elle n'est pas discutable; mais l'honorable sénateur qui a fait l'interpellation, est en voie de l'expliquer.

L'honorable M. DAVID: En terminant mes observations, l'année dernière, j'ai dit:

"Il peut y avoir des divergences de vues sur les mesures à prendre pour donner un effet pratique à ces opinions patriotiques; mais tous s'accordent à dire que le Gouvernement devrait assister tous ceux qui désirent retourner à la terre qu'ils ont abandonnée, mais qui n'ont pas les moyens de le faire; que le Gouvernement devrait leur accorder une assistance financière; qu'il devrait aider généralement tous ceux qui seraient prêts à s'établir sur nos terres s'ils pouvaient en tirer de quoi vivre pendant la première ou les deux premières années de leur établissement. Le Gouvernement devrait donner son attention particulièrement à ceux, voulant s'établir dans les régions boisées où le défrichement est si difficile. Aucun meilleur placement ne peut être fait que l'argent dépensé pour augmenter le chiffre et la richesse de notre population rurale. Que le Gouvernement fasse pour la colonisation ce qu'il fait maintenant pour l'agriculture. Qu'il insère, tous les ans, dans le budget, une certaine somme d'argent pour les fins de la colonisation, pourvu que cet argent soit consacré à l'assistance des colons indigents et que cette assistance soit donnée de la manière la mieux adaptée aux besoins et exigences de chaque province.

J'espère que l'honorable ministre dirigeant sera capable de donner des réponses que le pays considérera comme satisfaisantes.

L'honorable M. LOUGHEED: Les réponses à cette interpellation sont comme suit :

1. La commission chargée de s'enquérir des mesures à prendre pour le développement économique du pays, a été nommée pour étudier, entre autres questions, la possibilité "de développer la culture du sol, ou l'étendue des terres cultivées," et d'encourager la colonisation, ou le développement d'une population agricole, sur nos fertiles terres incultes de l'ouest et de l'est du Canada.

2. La commission s'enquerra aussi des mesures que le gouvernement fédéral pourrait prendre, soit de son propre mouvement, soit en coopération avec les gouvernements provinciaux, pour adopter le meilleur mode possible de colonisation.

L'honorable M. WATSON: Quel progrès cette commission a-t-elle fait?

L'honorable M. LOUGHEED: Elle fait une enquête passablement approfondie sur les questions qui lui sont maintenant soumises. Comme mon honorable ami